

Illettrisme : une formation gratuite pour agir ensemble dans les quartiers de la politique de la ville



Un programme initié par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, soutenu par la Préfecture des Hauts-de-France, le ministère en charge de la Ville et l'ANCT.

ANLCI
Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme


**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE LA VILLE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**an
ct** agence nationale
de la cohésion
des territoires

Le saviez-vous



L'illettrisme touche 7 % de la population en France. Avec un taux d'illettrisme qui s'élève à 11 %, la région des Hauts-de-France est la plus concernée par ce phénomène sur l'Hexagone.

Dans les quartiers couverts par la politique de la ville, ce taux atteint 14 % des 18-65 ans !



L'ANLCI vous propose un module de formation gratuit

Ce module d'une journée vise à donner des clés pour **comprendre les difficultés quotidiennes** rencontrées par les personnes en situation d'illettrisme et ainsi permettre aux acteurs qui les accompagnent d'adapter leurs postures professionnelles et **de proposer la meilleure orientation possible**.

Dans les Hauts-de-France, cette formation s'appuiera sur des **opérateurs locaux** (associations de lutte contre l'illettrisme, organismes de formation, Centre de ressources illettrisme et illettronisme de l'Aisne) qui sont au plus proche de chez vous et engagés de longue date dans la **lutte contre l'illettrisme** (voir au dos où vous renseigner).

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme est aussi présente en région Hauts-de-France :

beranger.basseur@anlci.gouv.fr / 06 64 12 49 37

Pourquoi ?

Une journée de **formation gratuite** pour :

Renforcer une organisation territoriale et partenariale de prévention et de lutte contre l'illettrisme et encourager les initiatives porteuses.



Préfigurer le renforcement de la lutte contre l'illettrisme dans le cadre du futur contrat de ville, des cités éducatives et des cités de l'emploi.

Disposer d'un ou plusieurs référents illettrisme par territoire.



Les sessions dureront une journée, en petits groupes afin de faciliter les échanges et favoriser la complémentarité partenariale.

Pour qui ?

Tous les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi, de la formation, de la médiation, de la jeunesse et de la culture au contact des habitants des quartiers prioritaires :

- Collectivités territoriales
- Associations (missions locales, clubs de prévention, centres sociaux, associations solidaires, associations périscolaires ...)
- Bailleurs sociaux
- Établissements publics (CCAS, Pôle emploi...)
- Maisons France services
- Entreprises de l'IAE
- Conseils citoyens
- ...



En bref, tous les professionnels de l'accueil, de l'accompagnement, de la médiation et de l'orientation des publics !

Quoi ?

Parce que **l'illettrisme est encore mal connu**, objet de confusions et d'idées reçues, parce que les personnes en situation d'illettrisme **se rendent souvent invisibles**, parce qu'on ne connaît pas nécessairement les dispositifs qui permettraient à ces personnes de **simplifier leur quotidien**, l'ANLCI et 6 de ses partenaires régionaux vous proposent une journée de formation à l'issue de laquelle vous saurez :

Mesurer les enjeux en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme : de qui parle-t-on ? Quelles sont les situations à ne pas confondre ?



Adapter votre posture professionnelle aux publics : repérer les personnes en situation d'illettrisme, trouver les bons mots, reconnaître les leviers de motivation...

Mobiliser les outils existants et les ressources du territoire pour mieux orienter et accompagner ces personnes.



En pratique

Comment programmer une session de formation gratuite ?

Réunissez un groupe de 8 à 20 personnes et contactez le prestataire en charge de votre territoire pour convenir d'une date de formation.

NB : les groupes ne sont pas nécessairement constitués de personnes appartenant à la même organisation.

PROGRAMMEZ UNE FORMATION AVEC UN PARTENAIRE LOCAL !

1. PARTENAIRE INSERTION FORMATION

Gilles LEBLOND
03.21.36.74.74
administratif@partenaireif.fr

2. CARDAN

Jean-Christophe IRIARTE ARRIOLA
06 03 82 41 73
lectures@assocardan.org

3. CRII 02

Emeline THEVENIN
07 69 56 20 93
emeline.thevenin@crii02.fr

4. Association LA CLÉ

Houria MOUNIB
07 80 90 08 18
h.mounib@associationlacle.org

5. AFP2I

Claudie DELZENNE
03 21 51 17 15
claudie.delzenne@afp2i.fr

6. MOTS & MERVEILLES

Virginie HUFFORD
06 95 47 11 19
virginie.hufford@asso-motsetmerveilles.fr

7. MOTS & MERVEILLES

Association LA CLÉ

AFP2I

(coordonnés des 3 acteurs ci-dessus)

